



-----  
DÉPARTEMENT  
DE L'ISÈRE  
-----

Membres en exercice : 15  
Membres présents : 10  
Nombre de pouvoirs : 4  
Membres votants : 14

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mars 2023

Le vingt-sept mars deux mil vingt-deux à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence du Maire, Florent CHOLAT.

Date de convocation : 23 mars 2023

Présents : Florent CHOLAT, Elise BRALET, Jean-Paul JULIEN, Christine CAVARRETTA, Pierre-Alain MENNERON, Sarah AFENDIKOW, Benoît ROSSIGNOL, Lucie HARREAU, Pascal PERRIER, Hubert COLLAVET

Absents : Pascal SOUCHE (donne pouvoir à Benoît ROSSIGNOL), Hervé ALOTTO (donne pouvoir à Christine CAVARRETTA), Carole ANDRIES (donne pouvoir à Jean Paul JULIEN), Nathalie BARON (donne pouvoir à Hubert COLLAVET), Brigitte ORGANDE

Secrétaire de séance : Elise BRALET

### DEL2023\_029 : Social - Subvention au Centre Communal d'Action Sociale

Vu le rapport d'activité 2022 du CCAS,  
Vu le résultat du compte administratif 2022 du CCAS de 3 248,15 euros,  
Vu le projet de budget du CCAS pour l'exercice 2023,  
Vu la demande de subvention du CCAS du 1<sup>er</sup> mars 2023,

Considérant qu'il convient de verser au CCAS la subvention qui lui permettra de couvrir ses dépenses de fonctionnement pour l'année et d'ainsi mener ses actions et ses activités ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** le versement d'une subvention de 10 000 euros au CCAS au titre de l'année 2023 ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à verser la subvention ;
- **D'ouvrir** les crédits au compte correspondant.

Modalités de vote : 14 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT  
Maire

Elise BRALET  
Secrétaire



Certifié exécutoire compte-tenu de la  
Transmission en préfecture le : **31 MARS 2023**  
Publié le : **31 MARS 2023**